



**courrier  
des statistiques**

Rôle économique et problèmes  
documentaires du CATALOGAGE  
INDUSTRIEL

Article paru dans

**courrier des statistiques**

|ST 12 - Octobre 1979

# Rôle économique et problèmes documentaires du CATALOGAGE INDUSTRIEL

*La multiplication des produits et l'extension des marchés donnent une importance croissante à l'information technico-commerciale et par suite à la dénomination, au classement et à la description des produits. Ces problèmes ne peuvent laisser indifférents ni l'économiste, ni le statisticien. La recherche de créneaux industriels, la prévision et l'évaluation technologiques, ou la quantification globale de données qualitatives, impliquant la prise en compte de caractéristiques qui disparaissent dès que l'on quitte le niveau des produits eux-mêmes pour ceux des catégories plus larges. La qualité des données de base de l'observation statistique et de l'analyse économique dépend ainsi de la compatibilité entre les niveaux dits « fins » des nomenclatures et celui de la pratique industrielle, observable dans les catalogues.*

*C'est d'ailleurs l'un des domaines où l'INSEE collabora avec le Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST), pour assurer la cohérence entre les systèmes documentaires développés d'une part en matière scientifique et technique et d'autre part en matière économique et sociale.*

*L'exposé qui suit a été présenté au Congrès National sur l'Information et la Documentation, organisé à Paris, en mars 1979 par l'Association Française des Documentalistes et des Bibliothécaires Spécialisés et l'Association Nationale de la Recherche Technique.*

## I. LES BESOINS DOCUMENTAIRES DES ENTREPRISES

La vie des entreprises requiert une importante documentation économique et technique sur les procédés, les produits, les services.

L'information économique est fournie, pour l'essentiel, par des études de marché, qui doivent s'appuyer sur des statistiques diverses, industrielles et commerciales.

La documentation technique a pour véhicules :

- les articles techniques parus dans des revues plus ou moins spécialisées,
- les textes ou abrégés de brevets,
- la « littérature » technico-commerciale (catalogues, notices, annonces) que, pour abrégé, nous appellerons « les catalogues ».

Dans cet ensemble, les catalogues occupent une place à part, à la fois par leur rôle et par les problèmes documentaires qu'ils posent.

Les études de marché et l'information technologique ont en effet pour rôle d'éclairer les choix stratégiques d'orientation de la production de l'entreprise, par la recherche de procédés ou de produits nouveaux et de créneaux commerciaux. Au point de vue

documentaire, les articles techniques, par leur forme, leur contenu et la présentation de leurs supports s'apparentent à la littérature scientifique et peuvent s'intégrer dans les mêmes systèmes documentaires que celle-ci ; les brevets, par leur rôle juridique, leur contenu technique et leur présentation matérielle posent des problèmes spécifiques, d'une extrême difficulté d'ailleurs ; il existe néanmoins, en ce qui les concerne, une organisation documentaire, internationale et nationale.

Les catalogues, au contraire, interviennent de façon beaucoup plus directe, générale et permanente dans la vie de l'entreprise : l'information qu'ils contiennent est la base des décisions d'achat, qu'il s'agisse de matières, de composants, d'équipements, d'outillages, etc. L'efficacité des procédés de fabrication et des approvisionnements d'une entreprise, et par suite les prix de revient dépendent ainsi de sa capacité d'accès aux catalogues de ses fournisseurs potentiels. En outre, la stratégie commerciale elle-même exige que les études de marché tiennent compte de l'information détaillée contenue dans les catalogues des entreprises concurrentes. Enfin, les débouchés de l'entreprise dépendent de son aptitude à faire connaître ses produits aux clients potentiels.

Il est ainsi compréhensible que la « littérature » lue par les ingénieurs d'exploitation soit faite pour 30 % d'informations provenant de fournisseurs et de catalogues, selon une étude de l'ANRT [3]. Mais en raison de l'énormité des flux documentaires, du grand nombre d'émetteurs et d'utilisateurs, de la diversité des contenus et des problèmes à résoudre, la documentation technico-commerciale reste dispersée à l'extrême et d'un accès difficile.

Il convient donc d'en analyser davantage la fonction économique, pour mettre en évidence les contraintes documentaires qui en découlent.

## II. LA FONCTION DES CATALOGUES : INFORMER L'ACHETEUR

Le problème de l'acheteur est de choisir parmi les produits existants le moins cher et le mieux adapté à un besoin spécifique. Ce choix est une décision économique essentielle : il est courant de dire que « le vendeur fait le chiffre d'affaires de l'entreprise, l'acheteur fait le bénéfice ».

Les besoins s'expriment en termes de spécifications techniques, ainsi que de garanties commerciales [1]. Ces spécifications émanent du bureau d'études, mais résultent de celles imposées ou attendues par la clientèle.

Un examen plus poussé des méthodes de marketing et d'analyse de la valeur montrerait le mécanisme de cette imoication et comment s'articulent les rôles du vendeur, de l'ingénieur d'études et de l'acheteur, [7]. On pourrait ainsi mettre en évidence la notion de valeur d'usage et en esquisser une théorie économique.

Notre propos actuel est différent : il est de préciser la nature de l'information nécessaire au choix de l'acheteur et les moyens de la lui fournir.

La forme « canonique » de cette information est celle d'un tableau donnant pour différents produits, aptes à répondre à un même besoin et provenant de fournisseurs différents, l'éventail de leurs caractéristiques en fonction de leur coût. Cette forme est celle des catalogues de produits : un catalogue est une liste systématique de produits, selon un certain classement, avec pour chacun d'eux ses variantes de dimensions, spécifications et performances et les prix correspondants, ou tout au moins la possibilité de les connaître par un tarif annexe.

La fonction économique de l'acheteur a donc pour préalable une fonction documentaire : trouver et rassembler les catalogues d'un nombre suffisant de fournisseurs possibles.

[ ] Les chiffres entre crochets [ ] renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Cette fonction documentaire comporte deux niveaux successifs :

- un niveau signalétique : « qui fait quoi ? »
- un niveau analytique : le tableau comparatif

La fonction signalétique doit aboutir à une liste de fournisseurs à consulter. Elle est remplie, en principe, par les annuaires et les annonces. L'expérience du service « SOS - DOC », créé par le BNIST, a permis d'en vérifier l'importance, par la fréquence des questions posées. A ce niveau, la qualité de l'information dépend étroitement de l'exactitude des dénominations de produits utilisées et des méthodes de classement de ces produits en catégories suffisamment familières aux utilisateurs. L'expérience personnelle de l'acheteur joue un rôle déterminant, mais est de plus en plus dévaluée par la rapidité des changements techniques.

La fonction analytique intervient après la consultation des fournisseurs, consultation dont le tableau comparatif doit rassembler les résultats. Mais elle est soumise à une contrainte spécifique : l'information obtenue doit permettre de comparer les performances et les prix de produits concurrents.

Les descriptions de ces produits doivent contenir les mêmes données, formulées dans le même langage, alors que les catalogues émanent d'entreprises différentes. Et les descriptions utilisées doivent rester compatibles entre des branches d'industrie différentes, clientes les unes des autres. Dans une étude antérieure, nous avons essayé de montrer que ces descripteurs techniques doivent être simultanément utilisables aux différents stades de la conception, de la fabrication et de l'utilisation des produits, de l'étude de marché à la maintenance. Ils doivent constituer un langage unifié de la communication technique, langage dont la nécessité est le corollaire de la spécialisation industrielle [4]. La réalité est malheureusement très loin de cet idéal théorique.

### III. LES DIFFICULTES

Une bonne information des acheteurs industriels sur les produits et services offerts sur le marché se heurte en effet à deux obstacles majeurs.

Le premier obstacle résulte des dimensions du « système » documentaire que constituent les catalogues :

- un flux d'information considérable ; le volume de l'ensemble des catalogues et notices technico-commerciales est estimé au double de celui de la presse écrite,
- des centaines de milliers d'entreprises, différant entre elles par la taille, l'activité exercée, la gamme de production, le genre de clientèle, l'organisation interne, les méthodes commerciales.
- l'extension géographique croissante des marchés, qui débordent de plus en plus les frontières nationales,
- des centaines de milliers de produits, aux variantes nombreuses, aux caractéristiques multiples, aux dénominations variables, susceptibles d'être classés selon toutes sortes de critères,
- des techniques de plus en plus nombreuses, plus diverses et plus spécialisées, dont chacune emploie son propre langage et requiert des notions spécifiques, a priori peu familiers à de nouveaux utilisateurs,
- l'obsolescence accélérée des produits et des techniques.

Le second obstacle tient aux effets de la finalité commerciale : le souci de l'acheteur est d'obtenir une information objective sur les produits existants ; le souci du vendeur est, au contraire, de mettre en valeur son produit, en soulignant son originalité et, trop souvent, en exagérant ses performances et dissimulant ses défauts. Dans l'esprit de beaucoup de chefs d'entreprise, la mot

« catalogue » évoque donc un support publicitaire, au lieu d'un outil documentaire, et l'information industrielle sur les produits qu'ils utilisent reste à leurs yeux une fonction subalterne :

Il en résulte que, d'une part, l'élaboration des catalogues se fait en ordre extrêmement dispersé, chaque entreprise étant maîtresse de la description de ce qu'elle vend, non de ce qu'elle achète, et que, d'autre part, les conséquences économiques de l'absence de langage commun restent à peu près invisibles aux instances de décision, tant privées que publiques. Toute action collective se heurte donc à l'absence d'un consensus sur les moyens nécessaires.

Il faut pourtant souligner que l'acheteur doit parvenir au stade final que constitue le tableau comparatif. Chaque acheteur doit lui-même collecter et rendre comparables les catalogues de ses fournisseurs dès lors qu'aucune organisation collective n'assure un accès commode à une information normalisée. Cette « normalisation sauvage » constitue un évident gaspillage de moyens, mais a sa conséquence la plus grave, dans un mauvais choix économique des produits, la charge de travail nécessaire pour rendre les catalogues comparables restreignant le nombre de fournisseurs mis en concurrence.

L'importance de ce problème avait été pressentie depuis longtemps par divers syndicats professionnels, par l'ANRT, qui lui a consacré plusieurs études, par des associations d'ingénieurs ou d'acheteurs et par certaines entreprises de conseil et d'éditions techniques. Un bref examen de ces efforts n'est pas inutile.

### IV. LES EFFORTS ENTREPRIS

Les premiers en date portant sur la fonction signalétique : ce sont des annuaires de fournisseurs. La plupart sont édités par des syndicats professionnels, et par conséquent spécialisés, à la fois quant au champ couvert, au plan de classement et au vocabulaire. Les annuaires généraux, tels que le KOMPASS, sont d'origine étrangère et leurs éditions françaises restent d'une diffusion réduite.

Divers organismes, notamment certains centres techniques, ont créé des services de documentation ouverts à des utilisateurs extérieurs, par exemple dans le bâtiment et dans le machinisme agricole. La plupart de ces expériences sont assez récentes et d'échelle encore trop limitée, faute de moyens.

La fonction signalétique reste donc remplie, pour la majorité des utilisateurs, par les annonces que publie la presse technique. Le souci publicitaire finance ainsi la fonction documentaire, mais provoque, en contrepartie, une déformation plus ou moins grande de l'information.

Au niveau analytique, celui de la description des produits, un effort considérable a été accompli par l'AFNOR. Mais cet effort, qui a porté sur la définition stricte des descripteurs techniques, reste à la fois globalement insuffisant et, faute de normes de catalogage, d'une utilité trop limitée en matière de documentation industrielle. Certaines revues techniques publient des tableaux comparatifs, sans indications de prix, mais ces tableaux ne concernent que quelques biens d'équipement (machines-outils notamment).

Les tâches consistant à collecter des catalogues de fournisseurs et à rendre leurs contenus comparables restent ainsi le plus souvent à la charge de chaque utilisateur. Il en résulte un handicap économique particulièrement sévère pour les petites et moyennes entreprises, alors que certaines firmes multinationales développent des systèmes de documentation et d'approvisionnement répondant le mieux possible à leurs besoins propres.

L'avance prise depuis longtemps par les Etats-Unis, où sont édités des catalogues collectifs, imprimés ou microfilmés (non normali-

sés, il est vrai), constitue un danger très grave pour notre industrie nationale, surtout à l'exportation. Un danger analogue résulte du rôle joué par l'U.S. Federal Catalog System (système de description normalisé de produits industriels) adopté par l'OTAN et imposé par celle-ci à ses fournisseurs. L'utilisation de ce système par le Ministère de la Défense devrait courtant faciliter son emploi par les industriels français [2].

La Grande-Bretagne et la République Fédérale Allemande semblent s'en être préoccupées avant la France [5], [6]. Ce n'est que très récemment que le problème des catalogues industriels a été évoqué officiellement à propos de la constitution de banques de données scientifiques et techniques.

## V. VERS DES BANQUES DE DONNEES TECHNICO-COMMERCIALES

Les succès déjà obtenus dans d'autres domaines par l'informatique documentaire incitent naturellement à concevoir une banque de données qui faciliterait aux entreprises l'accès à l'information sur les produits industriels. Mais l'ampleur et la diversité des flux de documents à traiter sont sans commune mesure avec ce qui se rencontre ailleurs. La réussite d'un tel projet suppose que diverses erreurs soient évitées.

Une première erreur serait de méconnaître l'extrême diversité des besoins en information technico-commerciale selon les branches industrielles concernées et de concevoir prématurément un système trop centralisé. De multiples expériences sectorielles devront être développées, soit à partir de systèmes déjà existants, soit dans des domaines où les besoins sont d'une particulière urgence : produits exportables par exemple.

Une seconde erreur serait de croire que des banques de données industrielles pourront remplir pleinement leur fonction sans une normalisation suffisante, à trois niveaux : les dénominations et le classement des produits, la présentation des catalogues et la définition des caractéristiques techniques. La tâche la plus urgente, dès la constitution de systèmes signalétiques, est de réunir dans un même langage documentaire les dénominations ou catégories commerciales nécessaires à l'indexation des catalogues, avec leurs multiples variantes, et les nomenclatures statistiques nécessaires aux études de marché. L'élaboration de normes de catalogage et de caractéristiques techniques homogènes pour la description des produits sont des tâches à long terme ; leur importance est trop méconnue : elles conditionnent en effet l'édition de tableaux comparatifs et les progrès futurs de la conception assistée par ordinateur [4].

Une troisième erreur enfin, peut-être la plus grave, serait d'oublier que les matériels les plus puissants et les logiciels les plus sophistiqués traitent des informations élaborées par des hommes et destinées à d'autres hommes. L'efficacité des systèmes futurs dépendra finalement de la compétence de « documentalistes industriels », dont la fonction reste mal définie et sous-estimée. Ceux-ci devront allier une connaissance suffisante des méthodes documentaires à une expérience approfondie de la pratique industrielle dans des secteurs aussi variés que possible. Un tel profil pourrait aisément être donné par la formation permanents à nombre d'ingénieurs, menacés par les aléas économiques d'une retraite prématurée, alors qu'ils constituent un potentiel précieux.

La problème de la documentation technico-commerciale, longtemps ignoré ou traité comme subalterne, semble se révéler d'une importance essentielle en politique industrielle : c'est sur cette documentation que reposent les achats et les ventes des

ses, faits générateurs de l'activité économique ; c'est à travers elle que se manifeste la concurrence et qu'apparaissent les innovations. Le développement de moyens modernes d'information sur les produits risque d'introduire à bref délai une nouvelle dimension dans les rapports de force économiques et d'être l'un des facteurs qui détermineront la place de la France dans le nouveau monde industriel.

Henri DUPRAT  
Département de la Coordination  
Statistique et Comptable  
INSEE

## BIBLIOGRAPHIE

1. Association pour le perfectionnement des approvisionnements dans les services publics (A.P.A.S.P.). — « Guide de l'approvisionneur » Ed. DUNOD, Paris 1971.
2. Bureau Interarmées de Codification des Maténeis. — « Nomenclature Interarmées. Notice à l'usage des services d'achat et des fournisseurs des Armées ». Ed. mai 1977, (gratuit sur demande) B.I.C.M., Fort de l'Est, B.P. 257, 93205 Saint-Denis Cedex 1.
3. M. DUCAS, A. DAVID; A. REINHARD. — « L'ingénieur et l'information » coll. A.N.R.T., Ed. EYROLLES, Paris 1975.
4. H, DUPRAT — « Conditions linguistiques du transfert technologique », in Revue « Automatisation », Tome XVII, n°11, novembre 1972.
5. O. GEKELER, K-D. HERDT, W. OBERENDER. - « Warenkatalogisierung und kommunikation uber die ware », VERLAG DOKUMENTATION, Pullach bei Munchen, 1973.
6. NATIONAL COMPUTING CENTER. - « Commodity classification and Naming », N.C.C. Ltd, Manchester 1971.
7. M. REYNE. — « La recherche de l'économie dans la conception technique », Ed. DUNOD, Paris 1970.

Fermer cette fenêtre pour revenir au Sommaire |